



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

AVIS DE CONVOCATION

Séance extraordinaire Municipalité de Rivière-Beaudette

Nous vous convoquons à une réunion extraordinaire de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Cette réunion se tiendra lundi 5 mai 2025, à 18h30, au 1010 Ste-Claire.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour ci-joint.

La participation de tous est grandement appréciée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Natasha Pagé
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Natasha Pagé, directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette en date du 29^{ième} jour du mois d'avril 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat ce 29^{ième} jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq.

Natasha Pagé
Directrice générale, greffière et trésorière

ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 5 mai 2025

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du projet de règlement d'emprunt numéro 2025-03; règlement décrétant un emprunt pour le prolongement du boulevard Archambault;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.